



RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION – annexe 1

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

RESTRUCTURATION DE L'ANCIENNE MAIRIE DE MAROMME ET EXTENSION DE LA MEDIATHEQUE LE SEQUOIA PHASE B

Date et heure limites de réception des offres :
Lundi 15 juillet 2024 à 12:00

Identifiant du marché public : MPMPAPF-2024-06

**MAÎTRE D'OUVRAGE
VILLE DE MAROMME
Hôtel de ville
Place Jean Jaurès - BP 1095
76153 MAROMME CEDEX
Tel : 02.32.82.22.00**

Les candidats ont l'obligation de répondre suivant la nomenclature d'identification des fichiers ci-dessous.

L'absence de respect du formalisme de présentation rendra cette dernière irrégulière et imposera son rejet.

Présentation sous forme de 3 répertoires décomposés comme suit :

Trois sous dossiers distincts :

A. CANDIDATURE :(dossier comportant les pièces de candidature valable pour plusieurs lots)

B. OFFRE :(dossier comportant les pièces de l'offre, prévoir un dossier par lot en cas de réponses multiples)

C.FICHES TECHNIQUES (dossier comportant les fiches techniques) (ou autre document suivant les besoins de l'opération, prévoir un dossier par lot en cas de réponses multiples)

Détail d'identification des fichiers pour chaque sous dossier :

A. CANDIDATURE

- A.00 - DC1
- A.01 - DC2
- A.03 - DC4 (en cas de sous-traitance)
- A.04 - Attestations d'assurance
- A.05 - Attestations fiscales et sociales
- A.06 - Liste de référence ou certification de qualification
- A.07 - Pièces supplémentaires...

B. OFFRE

- B.00 - Certificat de visite - Lot# N° deLot# - #NomEntreprise#.pdf
- B.01 - AE - Lot# N° deLot# - #NomEntreprise#.pdf
- B.02 - DPGF - Lot# N° deLot# - #NomEntreprise#.pdf
- B.02 - DPGF - Lot# N° deLot# - #NomEntreprise#.xls
- B.03 - Mémoire technique - Lot# N° deLot# - #NomEntreprise#.pdf
- B.04 - Pièces supplémentaires ... pdf

C.FICHES TECHNIQUES

- C.01 - Fiche technique n° 1. Pdf (faire référence au numéro d'article du CCTP)
- C.02 - Fiche technique n° 2. Pdf (faire référence au numéro d'article du CCTP)

Le nombre de caractère pour nommer un fichier ne devra pas dépasser les 40 caractères sous peine de perte du fichier lors de la décompression des offres à l'ouverture des plis.

De préférence, toutes les pièces doivent être de format pdf.